

Pour un **syndicaliste authentique**, l'activité syndicale a d'abord pour objectif d'aider les salariés, reliés à leur employeur par un contrat de travail, à **s'émanciper** avec la perspective de changer la société basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme.

Les premiers syndicats qui ont structuré le mouvement ouvrier et salarié se sont constitués sur ces bases-là. La séparation de l'objectif final, **changer la société**, de la défense des revendications est une falsification et un détournement de l'activité syndicale au profit de l'ordre établi. Si la prise de conscience de sa capacité à réagir passe par « **la défense des intérêts matériels et moraux** », les actions que cette défense entraîne ne sont qu'une étape. L'aristocratie ouvrière et syndicale constituée au fil des décennies ne s'est pas contentée d'« oublier » de l'intégrer à chaque combat particulier, à chaque action corporatiste pour défendre les conditions matérielles de travail et de rémunération des salariés ; elle a réussi progressivement à **effacer** cette finalité de l'**inconscient collectif** pour gérer l'existant. Cette situation lamine le rôle initial des syndicats : construire l'action indépendante du salariat face aux agressions répétées du patronat qui se charge au fil des années de récupérer la part du gâteau qu'il a dû concéder suite à des combats qui se sont inscrits dans la mémoire collective. **Ils ont oublié que la nécessité fait loi.**

Dès l'âge de 17 ans, mon éducation et ma formation se sont faites sur ces bases-là. Après avoir vécu en tant que lycéen la mobilisation des 10 millions de jeunes et salariés lors de la grève générale de 1968, j'ai pris mes responsabilités de citoyen dès mon entrée à l'université.

Années	Mandats	Lieux
1970 – 1972	Fondateur et secrétaire de la section de l'UNEF	Université de Paris XIII (Épinay - Villetaneuse)
1972 – 1974	Élu au bureau national de l'UNEF responsable national du secteur des IUT	Ensemble du territoire
Organisation et responsabilités		Expériences et compétences
<p>J'ai construit dans la nouvelle faculté de Paris XIII (Seine St-Denis) la première section syndicale de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France), alors que les « apparatchiks » détachés dans cette faculté par la municipalité au pouvoir (Épinay) avaient décidé que ce territoire serait le leur et uniquement le leur. Il n'en a rien été puisque j'ai construit l'une des plus importantes sections syndicales de Paris et de la région parisienne compte tenu du nombre d'étudiants de Paris XIII.</p> <p>Ce résultat et le contenu de mes interventions dans les réunions nationales et dans les meetings, en particulier à la Sorbone, m'ont amené à être élu à la direction nationale de l'UNEF. Président en activité : Michel Sérac.</p> <p>J'ai vécu le combat pour le respect de l'indépendance syndicale jusqu'à ce que je perçoive que des changements importants étaient en train de se produire lors de l'arrivée de M. Christophe Cambadélis, devenu 20 ans après Conseiller personnel de M. Strauss K en effectuant un passage par la prison. J'ai compris par la suite que l'UNEF avait été politiquement vendu par les trotskistes lambertistes à l'appareil politique de M. François Mitterrand. J'ai démissionné.</p>		<p>La construction d'une section syndicale nécessite d'avoir une compréhension et une connaissance d'ensemble du contexte économique, social et culturel. Tant au niveau national qu'au niveau du lieu d'intervention.</p> <p>Un responsable syndical n'est pas seulement un individu mandaté, il devient de fait le représentant des rapports réels existants dans la société.</p> <p>Pour en revenir au fond, le responsable syndical est l'un des premiers maillons du travail de l'émancipation d'une civilisation.</p> <p>Il est clair que cette fonction est rarement présentée comme cela. C'est ce qui fait que l'aristocratie syndicale forme essentiellement des perdants qui deviennent des gestionnaires loyaux d'un système qui pérennise l'exploitation, l'aliénation et la destruction de l'éducation.</p> <p>Concrètement, cela se traduit par de nombreuses réunions de formation, de discussions, de décisions...</p>

Années	Mandats	Lieux
1970 – 1972	Fondateur et secrétaire de la section de l'UNEF	Université de Paris XIII (Épinay - Villetaneuse)
1972 – 1974	Élu au bureau national de l'UNEF responsable national du secteur des IUT	Ensemble du territoire
Organisation et responsabilités		Expériences et compétences
<p>Fondateur et secrétaire de la section de l'UNEF</p> <p>Le rôle d'un responsable syndical est de fixer le cadre, de jeter les bases qui aideront les étudiants à considérer l'adhésion au syndicat que je dirige comme un outil efficace pour tendre vers la satisfaction de leurs besoins matériels et moraux.</p> <p>Elu au bureau national de l'UNEF responsable national du secteur des IUT</p>		<p>Contrairement à la tendance syndicale animée par les militants de l'union des étudiants communistes (stalinien), je ne disposais d'aucune introduction dans les services administratifs de l'Université. Je ne pouvais donc apporter des réponses concrètes immédiates sur les questions de premières nécessités qui facilitent la vie des étudiants à la Faculté.</p> <p>La première compétence consiste donc à cerner et à formuler l'angle d'attaque qui permet de faire la différence. Face à la propagande stalinienne qui consistait à dire que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes, à l'Université de Paris XIII, il me restait à mobiliser sur la question des effectifs dans les travaux dirigés.</p> <p>La particularité d'un étudiant est qu'il est censé avoir une vue d'ensemble sur la société et le monde. J'ai été amené ainsi à organiser plusieurs campagnes de solidarité internationale tant en faveur des militants Basques condamnés par le régime de Franco au procès de Burgos qu'à l'égard des hommes comme Leonid Plioutch ou le futur président de la Tchécoslovaquie Vaclav Havel, à l'est.</p> <p>Cela aussi permettait de se démarquer des « beni oui-oui » du régime soviétique dégénéré.</p> <p>En résumé, un leader syndical doit avoir simultanément des qualités de propagandiste et d'organisateur au plus près de chaque détail pour concrétiser l'adhésion à une idée du syndicat réellement indépendant de toute obédience politique, philosophique ou religieuse.</p> <p>Les outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ tracts ➤ réunions ➤ prises de paroles dans les hall ou dans les amphis ➤ permanences <p>L'organisation de ce type d'activité change puisqu'il s'agit de se déplacer pour rencontrer les syndiqués qui sont décidés à passer d'un stade d'organisation individuelle à la forme collective qu'est la section syndicale.</p> <p>Une fois arrivé sur place, il s'agit de réunir sur une durée</p>

Années	Mandats	Lieux
1970 – 1972	Fondateur et secrétaire de la section de l'UNEF	Université de Paris XIII (Épinay - Villetaneuse)
1972 – 1974	Élu au bureau national de l'UNEF responsable national du secteur des IUT	Ensemble du territoire
Organisation et responsabilités		Expériences et compétences
<p>Le rôle d'un dirigeant national est de participer à l'élaboration et la stratégie du syndicat au niveau national. En plus de cet aspect, chaque membre a une responsabilité correspondant à un secteur d'activité à développer. Le syndicat étudiant était peu présent dans ces instituts universitaires puisqu'ils commençaient à être créés. Ma mission consistait à jeter les bases d'une section syndicale dans ces établissements.</p>		<p>limitée (réunions entre une heure et deux heures) toutes ses facultés et compétences pour cadrer, écouter, conforter, consolider, motiver, mobiliser et organiser l'énergie des étudiants rencontrés, l'objectif étant de favoriser leurs capacités à s'organiser par eux-même.</p> <p>Les outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ apporter un maximum de documentations et de matériel pour les aider à se développer ➤ outils principaux : la parole et l'écoute

Ayant décidé d'organiser ma vie sur le lieu que j'avais choisi, Chamonix, j'ai quitté Paris.

An	Mandats	Lieux
1976 – 1981	Secrétaire général de l'Union locale CGT	Vallée de Chamonix
	Élu du personnel Élu au comité d'entreprise	Banque populaire des 2 Savoie
	Délégué syndical CGT Force ouvrière Fondateur de la section FO	Banque populaire des 2 Savoie
2004-2005	Délégué syndical national Gan assurances	Groupe Gan assurances-GROUPAMA
Organisation et responsabilités		Expériences et compétences
<p>Après avoir commencé mes activités de passionné de la montagne et du ski, j'ai décidé d'investir les expériences et les compétences acquises pour m'engager dans une action d'envergure face à l'exploitation des salariés dans les domaines de l'hôtellerie et du BTP.</p> <p>Le 21 septembre 1976, j'ai été mandaté par le secrétaire général de l'Union locale CGT de Sallanches qui me donnait « tout pouvoir, pour toutes les décisions et interventions qu'il jugera nécessaire auprès des représentants syndicaux et des directions de tous les établissements et entreprises de la région de Chamonix Mont-Blanc ».</p> <p>J'ai ainsi jeté les bases d'une Union locale en m'appuyant sur les sections existantes pour créer un cadre d'organisation qui permettait à des salariés isolés, principalement dans l'hôtellerie et le BTP, de s'organiser. Cela m'a été possible sans subir au début trop de pressions car j'étais un élu à la Banque populaire.</p>		<p>La reconstruction d'une Union locale nécessite d'aller au devant de chaque section syndicale, publique et privée, pour comprendre leurs particularités et cerner la personnalité des différents responsables.</p> <p>Il faut savoir apprécier ce que chacune d'elle et chacun peut amener à la construction et au renforcement de l'entité commune qu'est une Union locale.</p> <p>Il apparaît parfois que les intérêts des uns (ex. le secteur public) peuvent sembler opposés à ceux des autres (ex. commerces, hôtellerie). C'est ce qui se passe quand la compréhension ne part pas de la conscience mais de vues corporatistes. Le fait d'appartenir à un syndicat ne nous exonère pas des tâches que génère la division du travail et de la pensée.</p>

An	Mandats	Lieux
1976 – 1981	Secrétaire général de l'Union locale CGT Élu du personnel Élu au comité d'entreprise Délégué syndical CGT Force ouvrière Fondateur de la section FO	Vallée de Chamonix Banue populaire des 2 Savoie Banque populaire des 2 Savoie
2004-2005	Délégué syndical national Gan assurances	Groupe Gan assurances-GROUPAMA
Organisation et responsabilités		Expériences et compétences
<p>La naissance ou renaissance de cette Union locale n'est pas le produit du hasard ou d'une décision volontariste d'un militant syndicaliste aussi déterminé soit-il ; elle s'est inscrite dans le déroulement du mouvement réel du combat sur le terrain.</p> <p>En effet, nous venions de vivre une expérience unique dans l'histoire de la vallée : la première grève illimitée avec occupation des lieux dans une supérette située dans la cité HLM où j'habitais. Alors que je n'avais encore aucune responsabilité sur le plan local, l'ensemble des salariés m'avait demandé d'accompagner leur action exemplaire. Ce fut le cas jusqu'à la victoire. J'ai dû déposer des congés pour plus de disponibilité. Il est à noter que les grévistes étaient des femmes qui avaient de 18 à 60 ans qui refusaient une diminution cachée de leur rémunération.</p> <p>Elles ont obtenu satisfaction alors que leur employeur s'était juré de ne jamais céder.</p> <p>Mon rôle principal a consisté à protéger leur grève contre toute tentative de division et de provocation. D'une façon générale, c'est le rôle majeur du syndicat une fois que la mobilisation est engagée : accompagner la revendication décidée dans l'unité par les salariés eux-mêmes, donner confiance pour que la décision prise corresponde réellement à leur aspiration et à leur niveau de combativité. Très souvent les responsables syndicaux sont des réactionnaires au sens étymologique du terme, c'est-à-dire des conservateurs, parce qu'ils ont une place à préserver. La notion de mandat est le plus souvent déconnectée de la responsabilité syndicale quelle qu'elle soit.</p> <p>Secrétaire général de l'Union locale CGT</p> <p>Son rôle principal consiste à unir les salariés divisés économiquement et socialement de par leurs activités professionnelles et leurs conditions sociales d'existence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégager ce qu'il y a de commun à toutes les actions syndicales . ➤ Faire profiter de l'expérience réussie des uns. ➤ Améliorer l'organisation interne des autres. ➤ Offrir un cadre de défense commun pour tous les salariés isolés qui ne bénéficient pas d'une section syndicale. ➤ Unir les forces sur des sujets qui concernent tous les salariés : pouvoir d'achat, libertés démocratiques, modification législative (ex. en 2007 : le code du travail et le droit de grève) 		<p>L'organisation d'une grève implique la présence d'un leader déterminé qui doit à la fois être dans l'empathie et dans la didactique. Là réside la difficulté. La jonction de ces deux apparences du combat ne se situe qu'à un seul endroit, la conscience. Toute autre explication conduit à des déviations qui induisent une vue limitée de la réalité, ce qui entraîne généralement la défaite. C'est, hélas, aujourd'hui, le cas général.</p> <p>Ces salariées du commerce m'avaient sollicité parce que mon engagement citoyen m'avait amené à agir avec des parents d'élèves pour le remplacement d'institutrice à l'école de notre quartier. Il est même arrivé que des femmes de militaires me demandent de mener la délégation qui se rendait à l'Inspection académique. C'est une marque de reconnaissance d'une capacité à faire preuve de fermeté tout en posant les jalons d'une solution négociée.</p> <p>Sur le terrain, dans le contexte de cette grève des salariés du commerce, cet acquis s'est traduit par un soutien quasi immédiat de la population vivant dans la cité, gendarmes du PGHM compris ; par exemple, les mères de familles nous avaient demandé de vendre deux choses : du lait pour les enfants et un aliment de première nécessité, le pain. À six heures du matin, nous les vendions devant la supérette en faisant signer une pétition et en collectant des fonds de soutien. Pour protéger la grève contre toute provocation, compte tenu que l'ensemble du personnel dormait dans le magasin, je faisais passer tous les jours un huissier pour que personne ne soit accusé de vol.</p> <p>Le rôle de leader dans la mise en commun des moyens nécessite d'intégrer l'historique de chaque section et le niveau de formation de leurs responsables respectifs.</p> <p>De l'importance des forces mobilisables sur le terrain de la conscience découle les actions à organiser et les stratégies à adopter. Par exemple : la réaction syndicale peut varier d'une simple communiqué à une pétition, une délégation, une manifestation ou la grève, délibérément limitée ou jusqu'à satisfaction de la revendication choisie par les syndiqués ou les salariés eux-mêmes. Sur le terrain, dans la pratique, les choix se font naturellement parce qu'ils découlent de la lutte permanente qui existe entre le patronat et le salariat. Ce qui différencie un vrai syndicaliste d'un bureaucrate syndical, c'est qu'il considère que les revendications ne sont pas des inventions mais des réactions conscientes d'une catégorie ou d'un ensemble de catégorie à la dégradation des conditions matérielles et morales d'existence qui se cristallisent sur le lieu de travail.</p> <p>Le rôle d'un leader, contrairement à ce que laisse entendre la pensée mécanique de l'idéologie dominante, ne consiste pas à provoquer les actions. Sa mission consiste tout simplement à les accompagner pour les diriger de façon inspirée.</p>

An	Mandats	Lieux
1976 – 1981	Secrétaire général de l'Union locale CGT Élu du personnel Élu au comité d'entreprise Délégué syndical CGT Force ouvrière Fondateur de la section FO	Vallée de Chamonix Banue populaire des 2 Savoie Banque populaire des 2 Savoie
2004-2005	Délégué syndical national Gan assurances	Groupe Gan assurances-GROUPAMA
Organisation et responsabilités		Expériences et compétences
<p>➤ Sensibiliser et si possible organiser des actions de solidarité dans le domaine des libertés tant au niveau national qu'international (ex. la lutte contre une répression dans notre propre pays ou contre une guerre impérialiste dans un autre pays)</p> <p style="text-align: center;">Epilogue :</p> <p>L'Union locale avait puisé ses racines sur les fonds baptismaux d'une victoire exemplaire d'une catégorie de salariés du commerce unie au reste de la population.</p> <p>Cette union locale qui avait réussi à donner une énergie commune à des sections syndicales de tailles et caractéristiques différentes avait réussi à agréger de nombreux salariés isolés.</p> <p>Les victoires aux Prud'hommes furent nombreuses.</p> <p>Cela en était trop pour le patronnat local et les traîtres du syndicalisme, en particulier l'appareil stalinien. Une énorme provocation fut organisée qui conduisit à une perquisition à mon domicile et une tentative d'arrestation sur mon lieu de travail, pour me casser définitivement.</p> <p>La force de la réaction unitaire du tissu syndical et démocratique local a battu en brèche les auteurs et les commanditaires de cette répression. Cependant, les intimidations individuelles sur les lieux de travail jusqu'à leur domicile de tous ceux qui me soutenaient furent si grandes que les provocateurs atteignirent leur but final :</p> <p>la mort de l'Union locale CGT de la Vallée de Chamonix. Les méthodes brutales du patronnat local alliées à celles de l'Etat et de l'appareil stalinien avaient fait son oeuvre. Nous revivions à l'échelle de la Vallée de Chamonix et sur une courte durée, toute l'histoire du mouvement ouvrier de notre pays sur plusieurs décennies.</p> <p style="text-align: center;">Élu du personnel - Élu au comité d'entreprise</p> <p>Mes responsabilités locales et mon mandat d'élu de personnel sur la liste CGT ne s'opposaient pas, elles se complétaient et s'enrichissaient l'une l'autre par l'expérimentation d'une représentation de catégorie de population différente.</p> <p>Un élu du personnel a pour tâche d'exprimer des demandes individuelles et, ce qui aujourd'hui a disparu, de formuler des revendications communes qui améliorent les conditions de travail d'ordre matériel ou salarial (ex : les horaires de travail ou une prime).</p> <p>Comme la CGT avait révélé sa véritable nature aux yeux des salariés, comme je n'étais pas dans la ligne officielle qui consistait à se contenter de contester et non à agir vraiment et efficacement, j'ai décidé de créer la section Force Ouvrière de la Banque populaire des Savoie.</p>		<p>Sa conscience générale de la situation, enrichie de son expérience, permet de caractériser les obstacles qui se dressent pour, soit les contourner, soit les abattre suivant la force du mouvement engagé.</p> <p>Le leader doit être l'expression la plus élevée de la rencontre entre la conscience d'une situation et tous les processus inconscients qui donnent naissance à cette situation.</p> <p>Cela ne suffit pas de savoir ce que l'on doit faire, encore faut-il être capable de résister à de multiples pressions et agressions (ex : tentative d'étranglement par un employeur qui avait perdu aux Prudhommes et condamné à ma demande par le Tribunal de Bonneville).</p> <p>Il va sans dire qu'il faut apprendre à repousser les limites de ses peurs, surtout quand on a un emploi dans une banque et une famille.</p>

An	Mandats	Lieux
1976 – 1981	Secrétaire général de l'Union locale CGT Élu du personnel Élu au comité d'entreprise Délégué syndical CGT Force ouvrière Fondateur de la section FO	Vallée de Chamonix Banue populaire des 2 Savoie Banque populaire des 2 Savoie
2004-2005	Délégué syndical national Gan assurances	Groupe Gan assurances-GROUPAMA
Organisation et responsabilités		Expériences et compétences
<p>Je fus désigné délégué syndical par l'Union départementale de Haute-Savoie. La plupart de mes co-listiers de la CGT étaient d'accord. À la première élection, nous eûmes la majorité relative ; à la suivante, la majorité absolue.</p> <p>Un élu au comité d'entreprise reçoit pour mandat de gérer, diversifier et développer des activités d'intérêt général ouvertes à tous les salariés telles que la mise en place et la gestion d'une mutuelle, de séjours de vacances, clubs sportifs, arbre de Noël... Sur des décisions qui concernent le devenir de l'entreprise, ce comité doit être parfois consulté.</p> <p>Bien qu'élu et réélu au CE, j'ai préféré me consacrer au mandat qui demande une expérience et une conscience plus étoffées et une résistance éprouvée aux pressions, celle de délégué du personnel et d'animateur du nouveau syndicat.</p> <p style="text-align: center;">Gan assurances-GROUPAMA</p> <p>Embauché au Gan fin 91, je me suis engagé dans des responsabilités syndicales en 2004 compte-tenu de la mise en oeuvre de la destruction de notre statut professionnel de chargé de missions, compte-tenu que les responsables syndicaux étaient tous « vendus ».</p> <p>Je connaissais le contexte syndical de Gan assurances car, lorsque j'étais responsable à la cgt, la confédération avait dénoncé publiquement la section cgt du Gan pour avoir signé des accords contraires aux intérêts des salariés. Il fallait que l'accord signé soit vraiment pourri pour que la Confédération prennent une telle décision.</p> <p>En rentrant dans cette entreprise, je savais que tous les dés étaient pipés.</p> <p>En 2004, après mon score aux élections du Personnel et mes prises de position sur l'évolution de notre profession, je fus nommé Délégué syndical national CGT-Force ouvrière pour l'ensemble du groupe GAN. Ce mandat me fut retiré quelques mois après, en pleine action.</p> <p>Grâce à ce retrait, la direction a pu commencer les provocations pour enclencher une procédure de licenciement qui a été rapide d'autant que j'ai continué à respecter le mandat présenté aux élections.</p>		<p>Dès l'officialisation de la remise en cause de notre statut de chargé de missions en assurances de personnes par une limitation de notre liberté d'action professionnelle et une diminution de notre rémunération, je me suis présenté aux élections du personnel en Région Rhône-Alpes avec le syndicat CGT-Force ouvrière. Mes collègues votaient largement pour la CGC.</p> <p>Pour la première fois, dans ma région, un autre syndicat se présentait contre les candidats de la CGC qui étaient, par ailleurs des copains. Je ne fus pas élu. Cependant, il n'y avait que trois voies de différence. Le lieu de dépouillement m'ayant été caché, il ne m'a pas été possible de vérifier les résultats. Aujourd'hui, je sais que des bulletins ont été subtilisées avec l'accord de la CGC.</p> <p>A noter que mes collègues élus de Rhône-Alpes m'auront défendu jusqu'au bout lors de mon licenciement avec leur faible expérience et en passant outre de la consigne de leur syndicat. Par la suite, ils ont été remplacés par des candidats CGC, choisis par la direction.</p> <p>Les menaces ont commencé quand j'ai reçu des soutiens de collègues salariés de tous horizons syndicaux pour organiser des assises nationales de défense de notre métier.</p> <p>Cela correspondait tellement à un besoin commun que la direction a récupéré l'idée en organisant ses propres réunions par région. Le bouillonnement fut tel que ma lettre de licenciement partit le jour même pour intimider tous mes collègues.</p> <p>Après deux ans de combat et 50 jours de grève de la faim, le tribunal des Prud'hommes de La tour du Pin annula mon licenciement. Je fus reconnu « salarié protégé ». Ceci-dit, l'isolement organisé par les bureaucrates syndicaux ne m'a permis de « négocier » qu'une réintégration d'une semaine-ce qui me faisait perdre une année d'indemnités de chômage (30 000 euros)</p>